



HAL
open science

La participation et le portage des projets et programmes de recherches financés par contrat des chercheurs CNRS de l'InSHS : Exploration des informations du formulaire RIBAC

Michèle Dassa, Sophie Duchesne

► To cite this version:

Michèle Dassa, Sophie Duchesne. La participation et le portage des projets et programmes de recherches financés par contrat des chercheurs CNRS de l'InSHS : Exploration des informations du formulaire RIBAC. 2014. sic_01230586

HAL Id: sic_01230586

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01230586v1

Submitted on 18 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La participation et le portage des projets et programmes de recherches financés par contrat des chercheurs CNRS de l'InSHS : Exploration des informations du formulaire RIBAC

Au nombre des transformations récentes de l'activité de recherche, on entend souvent commenter la croissance rapide du financement des projets sur contrat, tant pour le temps que les chercheurs consacrent à les obtenir, les administrer et les gérer, que pour les incidences que ce mode de financement pourrait avoir sur la nature des recherches menées (du fait du fléchage des appels à proposition, de la nature des collaborations à afficher, des « livrables » à produire ou encore de la multiplication des délais à respecter). Pour autant, si on peut, quoique difficilement, évaluer les sommes distribuées dans ces programmes, que ce soit par l'ANR, le Conseil européen, les régions, les MSH, les IDEX, LABEX, etc., on ne sait pas grand-chose sur ceux qui participent à ces dispositifs.

Les données présentées ici sont issues des déclarations des chercheurs CNRS de l'InSHS dans leur dossier RIBAC 2012. Elles concernent leurs activités de l'année 2012. Elles portent sur la quasi-totalité des chercheurs statutaires SHS du CNRS (97,9 %), soit 1798 chercheurs qui ont complété leur fiche RIBAC.

Elles correspondent aux déclarations des chercheurs relatives à leur participation à des programmes ou projets de recherche, ainsi qu'aux responsabilités qu'ils y exercent. Dans ces fiches, 2/3 environ des chercheurs — 1154 (soit 64 %) — ont déclaré être membres ou/et porteurs d'un programme de recherche qu'il soit international, européen, national ou encore régional. On observe qu'aucun des 610 programmes dont les chercheurs disent assumer la responsabilité n'est déclaré sans financement alors que le formulaire le prévoit explicitement (même si dans 59 cas, le montant du financement n'est pas précisé). Quant aux participations, seuls 5 projets sur 2176 ont été déclarés « sans financement ». Il semble donc que l'assimilation entre projet ou programme de recherche et financement contractuel soit (désormais) largement faite par les chercheurs. Dans ce texte, nous utiliserons donc sans vraiment les distinguer, même si nous avons bien conscience que la question mériterait d'être posée, les mots projet, programme et contrat de recherche.

Une pratique diversifiée selon les disciplines

Comme toujours, la répartition par section du comité national des chercheurs responsables ou/et participant à un programme de recherche (Tableau 1) fait apparaître une grande diversité de pratiques d'une discipline à l'autre¹. Les économistes (section 37) sont de loin les chercheurs les moins impliqués dans ces programmes de recherche. Pour une fois, l'économie n'apparaît pas à l'avant-garde des évolutions survenues dans les SHS, alors que c'est le cas lorsqu'on parle de formats ou de supports de publication par exemple, ou encore de financement et durée des thèses.

Section 31 - Hommes et milieu : évolution, interactions
Section 32 - Mondes anciens et médiévaux
Section 33 - Mondes modernes et contemporains
Section 34 - Sciences du langage
Section 35 - Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art
Section 36 - Sociologie et sciences du droit
Section 37 - Economie et gestion
Section 38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines
Section 39 - Espaces, territoires et sociétés
Section 40 - Politique, pouvoir, organisation

Sections	Nombre de chercheurs membres ou responsables de programmes	Nombre de chercheurs total RIBAC 2012	%
31	80	97	82,5%
39	109	135	80,7%
32	160	225	71,1%
34	137	195	70,3%
40	135	196	68,9%
autres sections ²	13	21	61,9%
36	117	192	60,9%
33	113	188	60,1%
35	113	202	55,9%
38	91	166	54,8%
37	86	181	47,5%
Total	1154	1798	64,2%

Tableau 1

1. La répartition par grand domaine disciplinaire, choisi par les répondants dans une liste correspondant à la classification de la Fondation européenne pour la science, ne fait que confirmer les enseignements de la répartition par section.

2. Ces sections sont celles des chercheurs affectés dans une unité SHS mais évalués par une section non SHS. Par exemple par la section 26 « cerveau, cognition et comportement » (typologie 2012).

sections	nombre de chercheurs responsables de programmes	nombre de chercheurs membres d'un programme	nombre de chercheurs total RIBAC 2012	% de chercheurs responsables de programme	% de chercheurs membres d'un programme
39	55	103	135	40,7%	76,3%
31	30	75	97	30,9%	77,3%
32	62	145	225	27,6%	64,4%
autres sections	5	10	21	23,8%	47,6%
40	44	121	196	22,4%	61,7%
36	43	105	192	22,4%	54,7%
33	40	103	188	21,3%	54,8%
38	28	82	166	16,9%	49,4%
35	34	98	202	16,8%	48,5%
37	19	80	181	10,5%	44,2%
Total	416	1045	1798	23,1%	58,1%

Tableau 2

Pour une fois, l'économie semble proche de l'anthropologie et des humanités. Mais on peut faire l'hypothèse que les recherches en économie sont financées par d'autres moyens que les chercheurs n'assimilent pas à des contrats de recherche. A l'inverse, l'archéologie, l'histoire ancienne, la géographie et la linguistique ont massivement adopté le financement sur contrat.

On note par ailleurs que ces différences disciplinaires perdurent quand on observe séparément le profil des porteurs de projets et de ceux qui ne font qu'y participer (Tableau 2). Comme on pouvait s'y attendre, les premiers sont nettement moins nombreux que les seconds. Suivant les disciplines, les porteurs de projets représentent entre 40,7% des chercheurs de la section 39 et 10,5% de la section 37 ; de leur côté, 77,3% des membres SHS de la section 31³ ont déclaré participer à un ou des projet(s) encadré(s) par un contrat contre 44,2% des économistes.

Dans nos tableaux, les chercheurs porteurs de projet sont responsables de programmes de recherche ou/et responsables du comité de pilotage. Les chercheurs membres participent aux programmes, à divers titres : experts, conseillers, coordinateurs, membres du comité de pilotage, etc. sans assurer la responsabilité du programme. Ces données font l'objet d'un recodage conséquent, les chercheurs ayant la possibilité de renseigner le formulaire RIBAC de façon relativement ouverte⁴.

Un cumul limité

Le cumul de la participation à des projets de recherche financés par contrat reste limité. C'est particulièrement vrai pour les chercheurs qui en portent la responsabilité. Si près du quart des chercheurs CNRS-SHS (416 sur 1798) sont responsables d'un programme de recherche, environ 70% d'entre eux ne sont investis que dans un seul projet et 15 chercheurs en portent plus de 3 (soit moins de 4%). Le cumul est évidemment un peu plus fréquent pour les simples membres de projets. Près de 60% des

chercheurs SHS (1045 sur 1798) participent à au moins un programme de recherche pour l'année 2012. 88% d'entre eux ne sont impliqués que dans 1, 2 ou 3 contrats et, à l'inverse, 12,5% d'entre eux répartissent leur investissement dans au moins quatre projets (Tableau 3). Ces résultats interrogent sur la conception que les chercheurs se font de ce qu'est un « projet » ou un « programme », ce qui constitue une limite certaine à l'usage de ces données.

nombre de projets	nombre de chercheurs porteurs	nombre de chercheurs membres
1	287	471
2	87	289
3	27	154
4	11	66
5	1	34
6	2	13
7	1	8
8	0	5
9	0	2
10	0	2
19	0	1
Nombre total de chercheurs	416	1045

Tableau 3

3. La section 31 est une section co-pilotée par l'InSHS et l'INEE (environnement et écologie). Seuls les chercheurs relevant de SHS sont censés remplir le formulaire RIBAC, les autres continuant de déclarer leurs activités via la fiche CRAC, comme le reste des chercheurs du CNRS. Ceci explique l'effectif assez faible, comparativement, des chercheurs de la section 31 pris en compte dans cette présentation. Rappelons que le formulaire RIBAC a été conçu pour mieux prendre en compte les activités des chercheurs SHS dont les publications ne sont pas, ou très mal, répertoriées par les grandes bases bibliographiques internationales. L'autre section co-pilotée par l'InSHS est la section 26 (cognition).

4. Au fil des années, le Comité scientifique et technique de RIBAC, chargé par ailleurs du contrôle de l'accès aux données, fait évoluer le formulaire pour faciliter l'usage du questionnaire et améliorer la qualité des données.

Profil des porteurs et des membres de projets

Il serait plus exact de parler du profil des porteuses de projets puisque les femmes sont plus nombreuses à prendre la responsabilité des contrats de recherche : c'est le cas de 27,2% d'entre elles contre 19,8% des hommes. Leur engagement est également plus soutenu quand il s'agit de simple participation : 62,8% contre 54,3% (Tableau 4). Rappelons que les femmes représentent 45% des chercheurs de SHS.

La répartition par âge (Tableau 5) montre que ce sont les chercheurs les plus jeunes qui sont le plus investis dans les programmes de recherche soit comme responsables soit comme membres. Sans doute observe-t-on notamment ici l'effet de la socialisation des plus jeunes qui ont fait l'expérience des contrats de recherche au cours de leurs années de post-doctorants.

	nombre de chercheurs responsables de programmes	nombre de chercheurs membres d'un programme	chercheurs totaux	% des chercheurs responsables	% de chercheurs membres
Femmes	221	510	812	27,2%	62,8%
Hommes	195	535	986	19,8%	54,3%
Total général	416	1045	1798	23,1%	58,1%

Tableau 4

âge	nombre de chercheurs responsables	nombre de chercheurs membres	nombre total de chercheurs	% de chercheurs responsables	% de chercheurs membres
28-34	31	81	123	25,2%	65,9%
35-39	87	168	266	32,7%	63,2%
40-44	102	198	317	32,2%	62,5%
45-49	65	134	228	28,5%	58,8%
50-54	44	120	205	21,5%	58,5%
55-59	43	139	255	16,9%	54,5%
60-64	43	192	374	11,5%	51,3%
>64	1	13	30	3,3%	43,3%

Tableau 5

Grades	nombre de chercheurs membres d'un programme	nombre de chercheurs responsables de projets	nombre de chercheurs total RIBAC 2012	% de chercheurs membres	% de chercheurs responsables
CR2 - Chargé de recherche de 2ème classe titulaire	113	52	164	68,9%	31,7%
CR1 - Chargé de recherche de 1ère classe titulaire	506	207	885	57,2%	23,4%
DR2 - Directeur de recherche de 2ème classe titulaire	306	114	523	58,5%	21,8%
DR1 - Directeur de recherche de 1ère classe titulaire	94	33	172	54,7%	19,2%
DRCE - Directeur de recherche de classe exceptionnelle	9	2	22	40,9%	9,1%
Autre (CDI, Directeur Etude, émérite)	1	1	4	25,0%	25,0%
MC - Maître de conférences des universités classe normale	16	7	28	57,1%	25,0%
Total général	1045	416	1798	58,1%	23,1%

Tableau 6

Cet investissement différencié recoupe celui qu'on observe en termes de statut. Contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, prendre en charge un contrat de recherche n'est pas l'apanage des chercheurs les plus gradés, bien au contraire : l'investissement des CR2 dans le portage comme dans la participation à des contrats de recherche est particulièrement fort. Mieux, la répartition des chercheurs porteurs de programmes de recherche est inversement proportionnelle à leurs grades (Tableau 6) : les CR2 et les CR1, ainsi d'ailleurs que les rares MDC⁵ qui remplissent le questionnaire RIBAC, sont les plus impliqués, du moins tant qu'on raisonne sur ces contrats comme une totalité. La jeunesse dans la carrière n'est pas un handicap pour créer ou se faire accepter dans un partenariat, ce qui tendrait à valider l'idée que le financement de la recherche par appel à projet a bien des effets stimulants en début de carrière. Reste à savoir si cette sur-participation des chargés de recherche aux formes nouvelles d'organisation de la recherche correspond à des engagements volontaires et bénéfiques en termes de recherche et de publication, ou si elle est le fruit des pressions de leurs collègues dans les laboratoires, ou encore de leur anticipation quant à ce qui leur sera demandé au moment de candidater à une promotion.

Nature des projets

Les membres et porteurs de projets diffèrent en âge, sexe, grade et discipline. Mais les projets eux-mêmes sont très diversifiés. Le nombre de membres d'un programme s'échelonne de 1 à 450 selon les projets. Les financements, eux, varient de 320 euros à 10 millions d'euros environ (à l'exception d'un projet exceptionnel pesant 65 millions d'euros) ; la moyenne sur 604 projets est d'environ 540 000 euros même si certains peuvent monter bien au-delà (10 millions d'euros). Les montants obtenus pour les projets européens et les Investissement d'avenir sont nettement plus conséquents que les autres, les projets ANR représentant une catégorie intermédiaire (jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'euros) entre ces très gros contrats et des financements plus modestes distribués par le CNRS, les MSH ou les Universités (Tableau 7). Ici encore, on note que la notion de « projet » devrait être analysée de plus près. Les moyennes présentées sont purement arithmétiques. Les financements CNRS sont principalement les PEPS (Programme Exploratoire Premiers Soutiens), les PICS (Projet International de Coopération Scientifique), les LIA (Laboratoire International Associé) et les GDR (Groupement de Recherche) et GDRI (Groupement de Recherche International).

De fait, les financements par appel à projets sont d'origines plus diverses que ne le laisse à penser la visibilité de l'ANR — qui de fait finançait, jusqu'en 2012, mais on sait que cette situation est amenée à évoluer à très court terme, le plus grand nombre de projets en SHS — et des programmes européens. La typologie construite à partir des déclarations des chercheurs est présentée dans le tableau 8.

Typologie des projets	Moyenne financement par programme (en euros)
ANR	334 411
CNRS	18 185
Divers international	113 904
Divers national	54 295
Europe	2 230 585
Fondation	118 053
Investissement d'avenir	2 920 576
Laboratoire ⁶	10 740
Ministère	65 178
Mission Archéologique	181 250
MSH	42 046
Privé	30 000
Région	145 399
Université	39 591

Tableau 7

Typologie des projets	nombre de responsables	nombre de membres
ANR	182	537
Divers national	81	335
Ministère	58	143
Europe	54	202
CNRS	51	112
Investissement d'avenir	46	131
Région	44	89
Divers international	27	333
Fondation	24	31
Université	16	44
Laboratoire	12	97
MSH	11	25
Mission archéologique	9	59
Privé	1	58
Total	616	2196

Tableau 8

5. RIBAC est un formulaire réservé aux chercheurs CNRS. Les Maîtres de conférences qui le remplissent sont principalement des MDC accueillis sur chaires.

6. On a catégorisé le financement comme provenant du laboratoire quand le chercheur l'a déclaré comme tel. Dans deux cas de portage de projet, celui-ci est déclaré sans financement, et cinq fois dans le cas d'une participation.

Une façon d'organiser cette diversité est de distinguer ces projets en fonction de la proximité du financeur. Si les financements internationaux, européens et régionaux sont loin d'être négligeables, il reste que les financements nationaux, dont l'ANR, oc-

cupent une place essentielle dans le financement de la recherche par appel à projets puisqu'ils constituent plus de la moitié de l'origine des projets en cours (Tableau 9).

Financement	chercheurs membres : nombre de projets	% des financements des projets des chercheurs membres	chercheurs responsables : nombre de projets	% des financements des projets des chercheurs porteurs
International	582	25,7%	127	20,8%
Europe	214	9,4%	54	8,9%
National	1173	51,8%	365	59,8%
Laboratoire	95	4,2%	11	1,8%
Régional	112	4,9%	52	8,5%
Privé	89	3,9%	1	0,2%
Total	2265		610	

Tableau 9

Si on raisonne de nouveau par chercheur et non plus par projet, le degré d'internationalisation de la recherche encadrée par ce type de financement apparaît sensiblement plus fort. Parmi les 1045 chercheurs membres de projets financés par contrat, 568 (soit 54 %) participent à des projets internationaux (financement Europe ou international) ; et parmi les 416 chercheurs responsables de programmes, 153 (soit 37 % des chercheurs) sont porteurs d'un projet à financement international.

Lorsqu'on observe ce qui distingue les porteurs et les membres de projets en fonction de l'origine géographique de leur financement, peu de choses nouvelles apparaissent : la répartition disciplinaire varie peu, que les projets soient financés par des programmes internationaux ou nationaux ; les femmes restent

plus investies dans le portage comme dans la participation à ces projets (Tableau 10). A une nuance près : le surinvestissement des chercheurs les moins gradés dans la participation et le portage des projets se révèle concentré sur les programmes nationaux (Tableau 11). Pour ce qui est des financements européens et internationaux, même si l'écart reste mince, la part des chercheurs porteurs de projet augmente régulièrement avec le grade (de 7 à 10% en passant des CR2 aux DR1) tandis qu'elle décroît régulièrement (de 26 à 13%) pour les financements nationaux – les DRCE s'investissant globalement peu dans ce type de responsabilités. Notons pour finir que près de 12% des porteurs de projets sont responsables à la fois d'un projet international et d'un projet national (47 chercheurs sur 416).

	Nombre de chercheurs RIBAC 2012	Nombre de chercheurs membres de projets internationaux	Nombre de chercheurs membres de projets nationaux	Nombre chercheurs responsables projets internationaux	Nombre de chercheurs responsables de projets nationaux	% des chercheurs membres projets internationaux	% des chercheurs membres de projets nationaux	% des chercheurs responsables de projets internationaux	% de chercheurs responsables de projets nationaux
Femme	812	274	370	80	164	33,7%	45,6%	9,9%	20,2%
Homme	986	294	360	73	146	29,8%	36,5%	7,4%	14,8%
Total général	1798	568	730	153	310	31,6%	40,6%	8,5%	17,2%

Tableau 10

Grade	Nombre de chercheurs total RIBAC 2012	Nombre de chercheurs membres de projets internationaux	Nombre de chercheurs membres de projets nationaux	Nombre de chercheurs responsables de projets internationaux	Nombre de chercheurs responsables de projets nationaux	% de chercheurs membres de projets internationaux	% de chercheurs membres de projets nationaux	% de chercheurs responsables de projets internationaux	% de chercheurs responsables de projets nationaux
CR2 - Chargé de recherche de 2ème classe titulaire	164	46	83	12	43	28,0%	50,6%	7,3%	26,2%
CR1 - Chargé de recherche de 1ère classe titulaire	885	280	356	71	158	31,6%	40,2%	8,0%	17,9%
DR2 - Directeur de recherche de 2ème classe titulaire	523	178	203	50	78	34,0%	38,8%	9,6%	14,9%
DR1 - Directeur de recherche de 1ère classe titulaire	172	54	69	18	23	31,4%	40,1%	10,5%	13,4%
DRCE - Directeur de recherche de classe exceptionnelle	22	4	7	1	1	18,2%	31,8%	4,5%	4,5%
MC - Maître de conférences des universités classe normale ou autre	32	6	12	0	7	18,8%	37,5%	0,0%	25,0%
Total	1798	568	730	153	310	31,6%	40,6%	8,5%	17,2%

Tableau 11

Conclusion : une question à creuser

Ce premier survol des données RIBAC concernant la participation et le portage de projets pose évidemment de nombreuses questions, tant sur la nature des données collectées — qu'est-ce que les collègues entendent vraiment par un « projet » ou un « programme » de recherche ? — que sur les raisons qui les poussent à y participer. Pour autant, cela permet d'avoir une première idée de l'ampleur, réelle, du phénomène : deux-tiers des collègues sont de fait investis dans des projets financés sur contrat et l'ANR a bien pris une place importante dans leurs activités. Ses transformations récentes vont donc avoir des conséquences également fortes sur la recherche en SHS. La place que les jeunes, les femmes et les chargés de recherche occupent dans ce dispositif est également à prendre en considération : est-ce leur socialisation, leurs attentes en terme d'évaluation, la pression de leurs pairs ou une certaine façon de faire de la recherche qui est au motif de leur investissement ?

Etant donné le caractère relativement récent du formulaire RIBAC, les données ne permettent pas de faire ce qui aurait sans doute été le plus intéressant : voir si la pratique du financement de la recherche sur appel à projets est aussi nouvelle qu'on le pense — du fait de la création et de la visibilité rapidement acquise par l'ANR — et comment elle s'est implantée dans les différentes communautés de SHS. Mais RIBAC devrait permettre d'observer, dans l'avenir, les conséquences sur l'activité des chercheurs, des nouveaux changements qui se profilent en matière d'appels à projets, tant pour ce qui concerne la diminution de l'intervention de l'ANR, la transformation de la programmation européenne ou l'émergence des IDEX et des Labex⁷.

Michèle Dassa et Sophie Duchesne

7. Nous remercions Marie-Odile Goulet-Cazé et Cécile Michel pour leur relecture attentive de ce texte et leurs nombreuses suggestions d'amélioration ainsi que Sylvie Lacaille pour la mise en conformité des données.

